



COMMUNIQUÉ

Dans le but de réduire les incendies et leurs conséquences néfastes, les pompiers de votre Service de sécurité incendie visitent l'ensemble des bâtiments de son territoire.

Lors de leur visite, ceux-ci s'assureront de la présence d'un avertisseur de fumée fonctionnel sur tous les étages du bâtiment. Ils vérifieront le panneau électrique ainsi que le dégagement des issues. Ils pourraient également vous fournir des conseils d'usage et des documents concernant la prévention des incendies.

Ce programme consiste à des visites effectuées par les pompiers de Sainte-Clotilde. Ces visites mettent à profit leur expertise en prodiguant de judicieux conseils de prévention. Les citoyens peuvent en retirer de nombreux avantages tels que :

- La réduction du nombre d'incendies
- La réduction des pertes matérielles
- La réduction des pertes en vie humaine
- La réduction du coût de l'assurance

Pour toutes demandes de renseignements en rapport avec le milieu des incendies, les citoyens peuvent communiquer avec le service des incendies en composant le (450) 826-3129 ou par courriel au prevention@ste-clotilde.ca